

JOSETTE BOURDEU : « LA VÉRITÉ SUR LES FINANCES DE LOURDES »

Accusée par le maire sortant et son adjoint aux finances d'être à l'origine de la situation financière de la ville, l'ancienne maire de Lourdes livre sa version des faits. Elle réfute les critiques, dénonce des manipulations et affirme que plusieurs résultats revendiqués aujourd'hui par l'équipe municipale trouvent leur origine dans les décisions prises durant son mandat.

Je croyais en avoir fini, mais je suis à nouveau interpellée à propos de ma mandature. Et voilà que les contre-vérités refleurissent. Si le maire sortant prétend inscrire Lourdes « enfin dans une spirale vertueuse », j'aurais plutôt tendance à penser qu'il l'enferme au contraire dans un cercle vicieux et que cette équipe sortante s'enfoncé chaque jour davantage dans le mensonge. C'est inquiétant pour cette ville et pour les Lourdais, qui risquent de croire à ces inventions.

Cette fois, c'est l'adjoint aux finances que Thierry Lavit envoie au front pour se ridiculiser à sa place. Il n'y serait pas allé tout seul. On le comprend : il n'a pas beaucoup de bons points dans son cartable.

Le problème de la majorité sortante est qu'elle se caractérise, de manière perverse, par une inversion accusatoire. Avec beaucoup d'emphase et de mise en scène (en nous parlant de « pendules à l'heure » et de « rendre à César... »), elle reste pourtant courte sur les faits précis ou alors elle les transforme : elle embrouille les électeurs.

Mais surtout, elle dénonce chez ceux qu'elle attaque — et qui ont l'audace de se défendre — l'agressivité, la fébrilité et le mensonge : autrement dit, elle fait son autoportrait. C'est un capharnaüm incroyable, voulu sans doute pour que les gens en aient assez et ne cherchent plus à démêler le vrai du faux.

En tant qu'ancien maire de Lourdes, je m'y colle pourtant : c'est mon devoir. Je souhaite défendre la vérité et, en particulier, je refuse qu'on manipule les chiffres de mon mandat pour sauver le soldat Lavit, qui ne sait exister qu'en accablant les autres. J'avais prévenu que je n'accepterais pas de manipulations sur mon bilan. Il ne faut pas réveiller l'eau qui dort.

M. Lefort, plutôt que de citer paresseusement — et distraitemment — la Chambre régionale des comptes sans en tirer les bonnes conclusions, vous auriez dû mieux étayer vos assertions en évitant de qualifier d'« allégations » les faits relevés par vos contradicteurs.

1. Oui, votre probité, MM. Lavit et Lefort, est en doute quand vous proclamez avoir réalisé le double d'investissements que lors de mon mandat, en y incluant trompeusement le remboursement du capital de la dette tout en l'ôtant du mien. Toute cette manipulation de chiffres pour dire que vous avez fait plus d'investissements que moi alors que non : c'est moi qui en ai fait le plus... Raté !

Je remarque que, d'un côté, M. Lavit a tendance à gonfler exagérément la réalité de ses investissements ; mais, à l'inverse, il a aussi coutume de minorer le vrai coût d'un projet en ne présentant que ce qu'il coûtera « en net » au contribuable lourdaï, afin de ne pas apparaître pour ce qu'il est : très dépensier. Mais quelqu'un a-t-il dit à M. Lavit qu'il parle de toute façon d'argent public ?

Les aides de l'État ou de la Région ne sont pas une manne céleste gratuite : le contribuable lourdaise est aussi un contribuable tout court. On est navré de voir son agitation comme s'il se trouvait devant un panier de soldes : ce n'est pas cher parce que j'ai des subventions !

Un projet se juge d'abord dans sa globalité, dans son coût total, et c'est d'abord à ce coût global qu'il est jugé. Un pont trop cher est un pont trop cher : cela signifie qu'il est mal ajusté, que son financement est mal conçu.

C'est comme si l'on disait : le prix de l'essence n'augmente pas parce que, de toute façon, moi je n'en prends toujours que pour 20 €, donc cela ne me coûte jamais plus de 20 € de ma poche.

On nous dit qu'il faut lire les chiffres de la Chambre régionale des comptes. J'ai envie de répondre : il ne faut pas seulement les lire, il faut les comprendre.

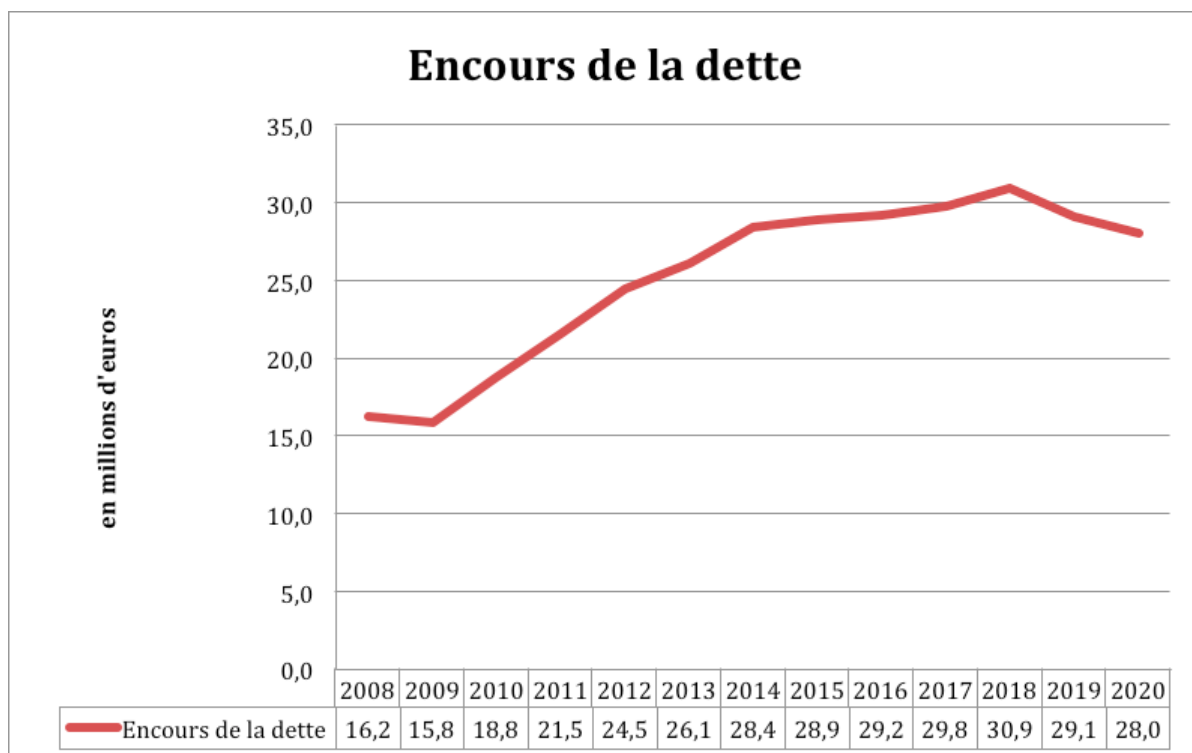
2. Oui, votre probité ou votre compétence, MM. Lavit et Lefort, sont en doute quand vous attribuez « la responsabilité de la dette à l'ancienne mandature ».

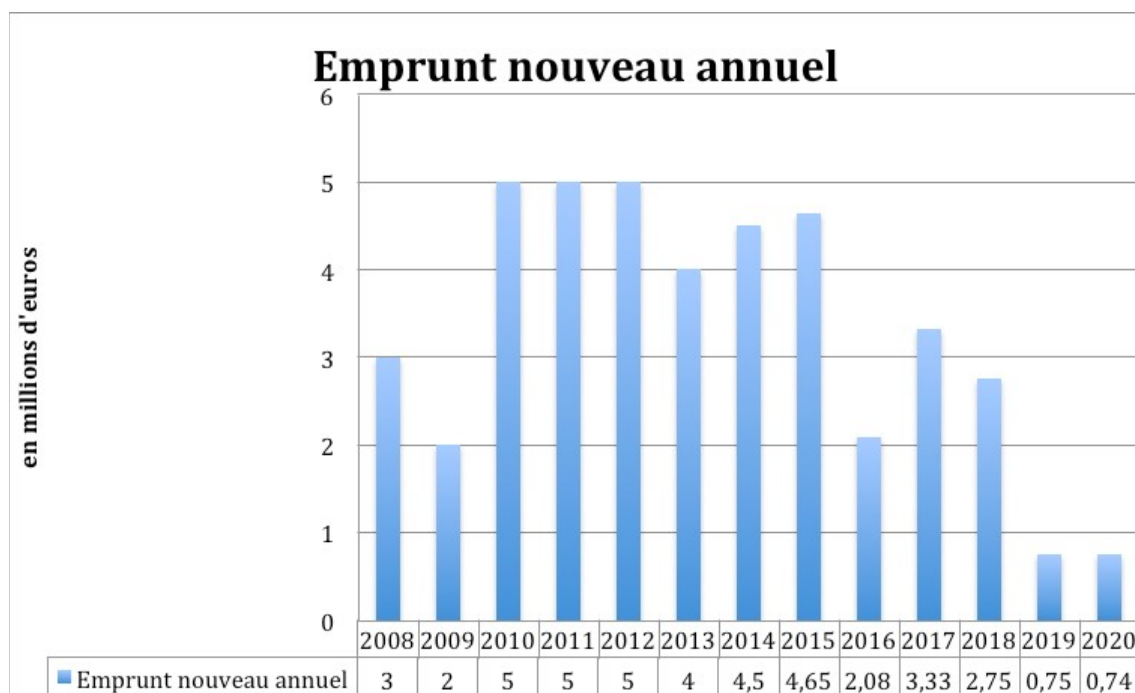
Vous voulez rendre à César ? Eh bien commencez par rendre à M. Artiganave ce qui est à M. Artiganave.

Ce n'est en aucun cas au cours de mon mandat que cet endettement s'est constitué. Il a monté en flèche entre 2008 et 2014, en passant de 16 M€ à 28 M€. Je n'ai pas augmenté la dette. La seule augmentation transitoire a été celle liée à la mise en place du compactage de la dette en 2018, qui a permis d'enclencher le processus de désendettement dont vous vous attribuez aujourd'hui le mérite : c'était le prix à payer pour lancer cette dynamique.

Comme l'écrit la CRC : « après retraitement, l'encours d'emprunt net demeure élevé à 28 M€ ». Mais vous en tirez une conclusion fautive en prétendant que j'en suis à l'origine. Car l'encours de la dette que j'ai trouvé en arrivant au début de mon mandat était de 28,43 M€. Non seulement je n'ai pas augmenté la dette de Lourdes, mais j'ai contribué à la faire baisser à un niveau d'encours de dette inférieur en fin de mandat (28 M€, c'est la CRC qui le dit), alors que mon prédécesseur faisait lui des emprunts.

Voici la réalité des chiffres de l'endettement lourdaise :





« Les chiffres parlent. Les rapports officiels parlent. » Oui, M. Lefort, ils parlent, c'est sûr — mais pas à vous apparemment, car vous en tirez des conclusions imaginaires et trompeuses. On espère pour votre probité que c'est seulement votre compétence qui est en cause.

3. Oui, votre probité ou votre compétence, MM. Lavit et Lefort, sont en doute quand vous affirmez que « Lourdes est sortie des réseaux d'alerte en 2024 » : NON, elle est sortie du réseau d'alerte en 2020, à l'issue du CA 2019, et c'est ma gestion qui en a été l'artisan.

C'est quand même un comble de s'attribuer le travail des autres. Vous n'avez pas honte ! Car vous le savez parfaitement que vous mentez : le directeur lui-même de la DGFIP est venu vous confirmer cette sortie du réseau d'alerte en septembre 2020, en mairie de Lourdes, documents à l'appui. Comment osez-vous tromper les Lourdais à ce point ?

Vous dites : « Les réseaux d'alerte sont des indicateurs techniques de vigilance financière. En sortir n'est pas anodin : c'est la reconnaissance d'une amélioration. »

Eh bien je suis contente de vous l'entendre dire et je vous remercie de m'adresser indirectement ce compliment : oui, cela n'était pas rien, et je l'ai fait. Pour une fois, je suis d'accord avec vous.

Le réseau d'alerte ne fonctionne pas comme ça : c'est la combinaison de plusieurs critères. La majorité de ces critères était repassés au vert en 2020. C'est pourquoi Lourdes est sortie du réseau d'alerte cette année-là. Il ne lui restait que le point rouge de l'endettement. Celui-ci s'est effectivement réduit — et vous n'y êtes pas pour grand-chose — ce qui a permis de faire passer le dernier critère au vert.

Donc c'est bien en 2020, sous ma mandature, et non en 2024 sous la mandature Lavit, que la sortie du réseau d'alerte s'est produite. Cela va mieux en le disant.

4. Oui, votre probité ou votre compétence, MM. Lavit et Lefort, sont en doute quand vous mettez en cause la politique d'emprunts du mandat précédent : car c'est justement ce qui a

permis le désendettement prévu jusqu'en 2038 dont vous vous attribuez maintenant les mérites — éhontément.

On ne peut pas dire une chose et son contraire. On ne peut pas dire d'un côté que c'est vous qui avez réduit considérablement la dette et, de l'autre, se plaindre que la restructuration de la dette votée par la délibération du 30 juin 2018 (et non en juillet comme vous le dites — relisez la délibération, vous y verrez peut-être plus clair) vous a été imposée.

Vous dites : « elle est l'héritage direct de l'équipe précédente. Elle existait dès le premier jour de notre élection. Eh oui, elle perdurera structurellement au moins jusqu'en 2028 » (non, c'est **2038** — si vous aviez vraiment lu la délibération).

Eh oui, dites donc, puisque c'était le but ! Mettre en place un dispositif qui force la ville à se désendetter tout en lui permettant de desserrer le service de la dette (moins de taux d'intérêts à payer annuellement). Vous vous plaignez d'avoir hérité « d'une dette rigidifiée et d'une capacité d'action fortement contrainte », mais c'est cela, la politique de désendettement. Vous ne l'aviez pas compris ?

Autrement dit, si vous avez réduit fortement la dette, c'est notamment en partie grâce à ce compactage qui obligeait à une discipline stricte de remboursement annuel tout au long du mandat. Candidate à ma réélection à l'époque, c'est à moi-même que je comptais l'imposer également.

En un mot : ce dont vous vous orgueillez tant — la réduction de la dette — vous me le devez en grande partie. C'est moi qui l'ai mise en route, et cela a parfaitement fonctionné. Et la vente des bancs de la Grotte — que j'ai moi aussi mise en place — vous a permis de ne pas réemprunter. Encore aurait-il fallu ne pas les brader.

Au vu de vos plaintes, ce désendettement s'est fait contre votre gré, et maintenant vous le retournez à votre avantage en claironnant que vous êtes très forts parce que vous avez désendetté la ville. Mais vous n'y êtes pour rien : vous avez simplement subi !

Merci Josette, qui vous a obligés à plus de vertu — cela ne vous serait pas venu tout seul. Je reprends vos mots : « voilà la réalité ». La vraie, celle-là. Alors ne me parlez plus de votre supposée probité, à moins que nous n'en ayons pas la même définition.

Donc le compactage que j'ai mis en place, malgré ses résultats positifs constatés, serait mauvais... mais dans le même temps vous procédez à peu près à la même opération sur un montant total de 5,45 M€, et avec vous cela devient une « stratégie de respiration budgétaire ». Bravo pour la bonne foi !

5. Oui, votre probité ou votre compétence, MM. Lavit et Lefort, sont en doute quand vous affirmez que vous avez effectué **zéro emprunt.**

D'abord, vous avez financé vos investissements en vendant pour plus de 6 M€ de bancs de la Grotte, alors que vous aviez promis en 2020 d'en arrêter les ventes. Cela vous a permis de ne pas emprunter ces 6 M€, effectivement.

Mais on ne peut pas dire non plus que vous soyez restés inactifs sur la question des emprunts. Pourtant M. Lavit, vous êtes restés d'une discrétion remarquable à ce sujet, évitant de consulter le conseil municipal sur ces questions qui le méritaient fortement.

Vous ne justifiez pas l'ouverture de lignes de trésorerie et, surtout, vous réaménagez la dette sans le dire.

Les lignes de trésorerie ouvertes en catimini, sans explication... Vous les présentez comme « des outils de gestion courante », mais elles ne sont pas anodines dans ces circonstances.

Oui, ce n'est pas illégal — et il ne manquerait plus que cela. Mais ce qu'on vous demande, c'est de rendre des comptes sur votre gestion, vous qui en demandez tant aux autres. Pourquoi avoir souscrit ces lignes ?

Vous nous dites que les finances sont au beau fixe. Vous disposez d'un fonds de roulement que je vous ai laissé à un niveau exceptionnel, et pourtant vous avez besoin d'ouvrir des lignes de trésorerie ?

Et pas qu'un peu : comme vous ne pouvez pas demander plus d'1 M€ par an sans en informer le conseil municipal, vous avez souscrit par décision du maire 1 M€ fin 2025 puis 1 M€ dès début janvier 2026. Cela pressait, semble-t-il. Ce doit être juste pour le règlement des charges courantes.

Pourquoi cette urgence et cette discrétion ? Un commentaire de ces décisions au conseil municipal n'aurait pas été inutile.

Mis à part ces emprunts à très court terme de 2 M€, vous procédez aussi à de gros réaménagements de dette en catimini, encore une fois sans les soumettre au conseil municipal, par simples décisions du maire.

En septembre et octobre 2025, moins de six mois avant les élections, vous avez procédé au réaménagement de **8 emprunts (et non 7)** pour un montant total de presque **5,5 M€**. Et vous n'avez pas consulté le conseil municipal, contrairement à ce que j'avais fait en juin 2018 pour sept emprunts et un total de 8,9 M€.

C'est possible juridiquement, oui. Mais que dit-on d'une équipe qui n'en parle pas ouvertement au conseil municipal ? Cela ne collait pas avec l'image fabriquée de grand financier que vous vous êtes inventée, M. Lavit ?

Qu'est-ce que cela signifie du point de vue de la démocratie que vous escamotez ? Vous n'êtes pas transparents : vous louvoyez avec les Lourdais.

M. Lefort nous explique : « nous avons choisi une stratégie de respiration budgétaire maîtrisée ». Je traduis en langage clair : nous nous asphyxions (besoin d'un nouveau souffle?) et la situation nous échappe.

Et ne me dites pas que ce n'était que de la dette que j'avais créée : il y a des prêts de 2008, 2009, 2013... Ce n'est pas moi qui les ai contractés mais mon prédécesseur, M. Artiganave, auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit foncier de France.

Vous dites qu'il s'agissait de « réduire temporairement la charge de remboursement d'une dette devenue trop rigide ». Et vous ajoutez : « ce n'est pas une fuite en avant, c'est un pilotage budgétaire. »

Si vous le dites... on sait désormais combien votre parole est fiable.

Moi, je vais dire la réalité : **vous n'arrivez plus à payer.**

Et tout cela parce que la CAF brute que j'avais réussi à remonter à plus de 3 M€ est redescendue à moins de 2 M€ pendant plusieurs exercices de votre mandat. C'est cela la réalité : vous ne dégagéz plus assez de fonds.

Deux lignes de trésorerie d'1 M€ chacune en moins de trois mois ; deux réaménagements de dette dans les six mois précédant les élections ; et tout cela sous les radars : la situation financière de la ville n'est pas bonne, M. Lavit.

D'ailleurs, M. Lefort l'avoue implicitement : « la situation financière difficile de la ville n'est pas née en 2025 ». Donc elle est bien difficile en 2025. Mais elle l'est depuis 2021, date à laquelle la CAF nette est redevenue négative à cause de la montée vertigineuse de vos dépenses de fonctionnement. **+25 % pour le personnel, c'est cela qui rigidifie pour de bon la situation financière de la ville**, car il s'agit de dépenses ayant une inertie propre et de longue durée dont il sera difficile de se relever.

Vous convenez finalement que « la situation financière est sérieuse mais pas dramatique ». Ah bon ? Il y a trois mois, M. Lavit claironnait qu'il avait redressé les finances... Comme l'écrit Pagnol : « Si on ne peut plus tricher avec ses amis, ce n'est plus la peine de jouer aux cartes. »

Et c'est justement à ce moment-là que vous demandez aux Lourdaïsiens de vous signer un nouveau chèque en blanc ?

6. Oui, votre probité ou votre compétence, MM. Lavit et Lefort, sont en doute quand vous manipulez à votre guise l'endettement de l'eau et de l'assainissement.

Tout à coup intéressé par la technique budgétaire, vous communiquez sur la question de la CAF que vous avez pourtant fait replonger après le redressement de 2018-2020.

Vous nous expliquez qu'il faut retraiter les chiffres. Dans certains cas, c'est vrai — mais il faut alors indiquer clairement la méthode et être rigoureux. Vous ne pouvez pas retirer ou ajouter des chiffres seulement quand cela vous arrange, comme vous l'avez fait pour l'investissement.

Donc vous « retirez » les chiffres de la DGFIP en sortant l'eau et l'assainissement. Très bien. Mais alors il faut le faire pour **les deux mandats**, pas pour un seul, sinon vos chiffres sont faussés — certains diraient trafiqués.

Vous ne pouvez pas dire à la fois que Bourdeau a laissé 32 M€ d'encours de dette en incluant les 4 M€ de l'eau et de l'assainissement, et dans le même temps nous expliquer qu'il faut retirer leur remboursement pour améliorer votre CAF nette.

Et de toute façon cela ne change rien : votre CAF nette était déjà gravement négative les deux années précédentes. Mais surtout, le vrai problème est votre **CAF brute**, votre épargne de gestion, qui n'a rien à voir avec le remboursement du capital.

Donc encore une fois, vous passez à côté de la cible.

Si vous avez un doute, replongez-vous dans le CA 2020 : vous verrez que les emprunts eau et assainissement y figurent clairement. Ils doivent donc être comptés, comme le fait la CRC, pour avoir des comptes « sincères », comme vous dites.

De la même manière que pour les investissements, pour l’encours de la dette vous ne comptez pas pareil pour le mandat Lavit que pour le mandat Bourdeu, ben voyons ! Et personne ne le verra? Vous parlez d’une rigueur budgétaire ! Sans parler de la probité et de la sincérité, que vous auriez mieux fait de ne pas invoquer.

En réalité, en vous focalisant artificiellement sur la dette, vous évitez de parler du vrai problème de votre gestion : **le dérapage de vos dépenses de fonctionnement.**

Années	total dépenses fonctionnement en millions d'€	dont dépenses de personnel	progression annuelle de la charge de personnel	différentiel annuel dépenses personnel 2020/2024
2020	24,75	10,71		2,88
2021	25,78	11,26	5%	
2022	28,75	12,09	7%	
2023	31,77	13,16	9%	
2024	29,49	13,59	3%	
2025	non connu			

En matière d’amateurisme, il est confondant de vous entendre dire que cette équipe sortante a géré « en bon père de famille ». C’est navrant et très inquiétant.

D’abord parce qu’un père de famille qui brade les meubles, comme vous l’avez fait avec les bancs de la Grotte, n’est peut-être pas un exemple. Mais surtout parce qu’il s’agit d’une notion de droit civil qui sert peut-être en notariat mais qui n’a absolument rien à voir avec la gestion d’une collectivité publique disposant d’un budget de plus de 40 millions d’euros par an.

C’est inapproprié, non pertinent et faussement rassurant.

Enfin, vous multipliez les inexactitudes dans vos déclarations : erreurs sur les dates de délibération, sur le nombre de prêts concernés, sur les dates d’amortissement (2038 et non 2028), contradictions internes, mauvaise lecture des rapports de la CRC... et vous osez affirmer que « la gestion municipale n’est pas un terrain de vidéos approximatives ».

Je crains au contraire que vous ne maîtrisiez même pas les outils rudimentaires de cette gestion.

Au lieu d’utiliser de grands mots qui vous dépassent — comme « défendre l’honneur de notre gestion » — vous auriez mieux fait de vous mettre réellement au travail. Car le résultat n’est pas brillant, alors même que vous avez voulu le vendre aux Lourdais comme une très bonne affaire.